

# LE BULLETIN DES 3 SEMAINES

Lettre d'information aux membres de l'Association des 3 Semaines

N°131— Juin 2019

## Edito



*Un changement de direction de la maison d'enfants LA CLE DES CHAMPS, ce n'est pas fréquent, puisque le dernier remonte à l'an 2000. Nous l'avons vécu cette année, Monsieur CORNETTE ayant pris sa retraite au mois de mars dernier. C'est donc maintenant Madame LE PESQUEUR qui est la directrice...*

*L'Association des Trois Semaines est dirigée, comme toute association, par un Conseil d'Administration, composé d'une dizaine de membres volontaires. Ce Conseil d'Administration est porteur du projet d'ensemble, et s'est doté d'un "projet associatif" qui a été approuvé par l'Assemblée Générale de juin 2015. Ce projet associatif stipule notamment que le CA recherche et nomme les professionnels en charge de la Maison d'Enfants de La Clé des Champs.*

*C'est donc à cette directrice, nommée par le C.A., qu'est confiée la tâche d'organiser la maison, de répartir les équipes, de recruter les personnels nécessaires, dans le respect du projet associatif, et dans le respect des lois et règlements qui régissent l'Aide Sociale à l'Enfance.*

*Vous trouverez donc dans ce Bulletin l'Interview de notre nouvelle directrice, Madame LE PESQUEUR.*

*Vous trouverez aussi un éclairage sur la journée printanière organisée le samedi 11 mai à Gisors, la présentation de 2 projets menés dans la maison d'enfants et comme toujours les brèves qui vous montrent des aspects de la vie concrète de la maison.*

*J'espère que vous arriverez ainsi à sentir la vie de notre Association et de notre maison, et je vous souhaite à tous un excellent été.*

## Sommaire

Éditorial	1
Ingrid Le Pesqueur, Directrice à la Clé des Champs	2
Sortie culturelle des amis de l'Association	5
Partenariats	6
Brèves	8

Yves GOUNELLE

Président

## Ingrid Le Pesqueur, Directrice à La Clé des Champs

### Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours professionnel ?



J'ai 45 ans et je suis originaire de Normandie. J'ai fait des études de droit à l'université de Caen et je suis venue sur Paris en 1996 pour faire une spécialité en criminologie. Je me destinais à la police ou à la magistrature. J'ai passé ces divers concours et finalement j'ai découvert l'existence de la protection judiciaire de la jeunesse.

J'ai donc été reçue au concours de directeur de la PJJ et j'ai effectué une formation en 2 ans à Vaucresson (92), destinée à diriger des établissements sur la jeunesse délinquante.

Pour des raisons de convictions, je ne suis pas restée dans cette administration car le format administration et fonction publique ne me convenait pas. J'ai intégré immédiatement le secteur associatif. En 2001, j'ai été embauchée par l'association l'ALEFPA. J'ai pris la direction d'une structure d'adolescents de 13 à 18 ans, même capacité qu'ici, à Clichy La Garenne, mais avec des bâtiments totalement inadaptés à la prise en charge des enfants ! C'était donc mon 1<sup>er</sup> poste et pas simple d'être directrice à 28 ans. C'était un beau challenge pour un début de carrière ; j'y suis restée 6 ans. Je suis partie car je venais d'avoir mon 1<sup>er</sup> enfant et je n'étais pas prête à sacrifier mon rôle de mère. Ce métier et cette fonction nécessitent beaucoup d'investissement. En ne trouvant pas l'équilibre entre mes obligations professionnelles et parentales, je risquais l'échec des deux côtés.

J'ai quitté ce poste pour celui de responsable d'un service d'accompagnement éducatif à domicile à Nanterre. Ce sont des mesures éducatives proposées par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) aux parents en difficulté dans leur parentalité. Une loi de 2007 incitait à proposer des aides aux familles sans passer par le judiciaire, un peu comme une école de parents, c'était de la prévention. Il y avait donc un travail très important à mener autour de l'adhésion et de la collaboration à instaurer entre parents et professionnels. C'était très intéressant ! Il n'y avait pas d'intervention judiciaire mais il pouvait y avoir à un moment donné un signalement judiciaire si la situation était trop risquée pour l'enfant. J'y suis restée 3 ans, j'ai eu mon 2<sup>ème</sup> enfant pendant cette période là.

Finalement, j'ai vite fait le tour de ce poste et j'avais envie de reprendre une fonction de direction car c'était plus global. J'ai donc intégré la direction d'un centre maternel à La Garenne-Colombes (92), 20 mères, 21 enfants, que l'on accueillait à partir de 7 mois de grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Les mamans nous étaient envoyées par les maternités, assistantes sociale ou DDSS parce qu'elles étaient dans une précarisation matérielle mais surtout elles avaient un passé, un vécu et une situation qui mettaient en risque le 1<sup>er</sup> lien mère-enfant.

Ca a été passionnant d'être au cœur de cette rencontre mère-bébé. Pour moi, la boucle était bouclée ! La protection judiciaire de la jeunesse, c'est l'autre bout de la situation, quand les enfants finissent dans la délinquance pour attirer l'attention sur leurs propres problèmes familiaux ou leur souffrance. Le passage à l'acte est la manifestation d'un dysfonctionnement comme l'explique la criminologie. Là, plus j'avais dans ma carrière, plus j'arrivais à la source, au moment de l'entrée de l'enfant dans sa famille. Je crois profondément en la prévention et l'aide que l'on peut apporter aux parents si des dysfonctionnements précoces se révèlent au domicile. Il faut éviter que les enfants ne cumulent des souffrances, des troubles du comportement, puis ne tombent dans la délinquance ; Lorsqu'ils ont cumulé trop de passage à l'acte, ensuite ce n'est quasiment plus rattrapable.

Les années allant, on avait des situations de plus en plus complexes, au-delà du soutien à la parentalité nous devions principalement évaluer les capacités de ces mères à pouvoir élever leurs enfants. Si ce n'était pas le cas nous devions envisager un accueil en pouponnière.

J'ai fait ça pendant 7 ans, entourée de puéricultrices, psychologue, auxiliaires de puériculture, éducateurs, et tout un personnel d'internat. Rapidement, il nous a fallu nous restructurer pour nous adapter à des problématiques plus importantes. J'ai donc créé avec mon équipe un service d'aide à la parentalité qui était une annexe du centre maternel, un peu comme les maisons vertes de Dolto. Il s'agissait de proposer des moments de partage avec les bébés et un soutien dans l'accordage mère-enfant. On travaillait aussi avec les papas mais on avait encore une grande majorité de mères isolées victimes de violences conjugales. Il fallait évaluer les cas de violence conjugale, de phénomènes d'emprises psycholo-



## ***Ingrid Le Pesqueur, directrice à La Clé des Champs (suite)***

giques de l'homme sur la femme ou inversement. Le plus grand défi, c'était de savoir jusqu'où nous devons soutenir la mère, si l'enfant n'allait pas se dégrader dans cette relation qui dysfonctionnait et jusqu'où on pouvait réussir à la faire évoluer. On était toujours sous tension pour savoir à quel moment on devait faire un signalement, à quel moment on devait encore se donner une chance.

J'ai ressenti pendant ces mêmes années, un besoin d'axer mes connaissances sur la psychologie et j'ai donc intégré l'institut d'études systémique en parallèle pour mener 4 années de formation à la thérapie familiale et thérapie de couple systémique. Je venais du milieu juridique, de la criminologie, pas très différent de la protection de l'enfance finalement. C'était étudier pourquoi à un moment donné, telle personne va être dans le passage à l'acte criminel ou de maltraitance et de négligence. La systémie propose une approche sur les générations, sur les événements de l'histoire familiale dont on n'a pas forcément conscience.

Cela m'a aidé dans l'analyse des situations des familles, mais aussi dans l'analyse du fonctionnement des professionnels. La systémie, c'est aussi l'étude des systèmes donc un groupe de travail, des équipes, et cela permet de prendre de la distance sur ces mouvements-là, de voir ce qui se passe dans un groupe. Pour l'instant, cette période en centre maternel a été ma plus belle expérience professionnelle.

### **Qu'est-ce qui vous a motivée à répondre à notre demande d'embauche ?**

Après un certain temps, j'ai senti le besoin de changement. Je voulais également me rapprocher de mon domicile. C'est là que j'ai vu l'annonce pour La Clé des Champs et je me suis dit que revenir sur une maison d'enfants avec mon expérience de directrice d'un côté et celle de la protection de l'enfance d'un autre côté serait très enrichissant.

### **Comment définiriez-vous votre personnalité, votre façon de travailler ?**

J'essaie d'être à l'écoute des collaborateurs mais j'ai une ligne de conduite. Je me réfère au cadre de ma

fonction (20 ans maintenant) avec une vision assez claire sur la façon dont ça doit fonctionner. Je sais toutefois qu'il faut y mettre beaucoup d'humains car être directeur ce n'est pas donner des ordres ! Pour moi, c'est comme être un pilote d'avion, il a toute une équipe avec lui, il ne peut rien faire tout seul. C'est montrer le chemin vers lequel on veut aller et dans une maison d'enfants, c'est donner un cadre de vie, un lieu contenant, rassurant, ou les enfants, qui n'en ont pas bénéficié dans leur prime enfance, puissent se construire un devenir et avoir des perspectives. Je dis toujours que l'enfant est mon étoile polaire ! Certes, il faut laisser sa chance au parent, mais au centre maternel par exemple, le bébé, lui, n'avait pas le temps d'attendre que la maman aille mieux ! J'ai beaucoup d'empathie pour les parents, mais je ne peux pas laisser un enfant se dégrader au risque que ce soit irréversible.

Oui, l'enfant est mon étoile polaire, tout doit être mis à son service. Cela ne veut pas pour autant dire que l'enfant est roi mais nous nous devons de respecter leurs besoins fondamentaux. Nous sommes un établissement de la protection de l'enfance, il y a toutes ces lois qui ont énormément évoluées, celle de 2002 qui a instauré un cadre d'intervention aux professionnels puis celle de 2007 où il fallait travailler l'adhésion des parents, et enfin celle de 2016 où l'on revient sur la question des besoins fondamentaux de l'enfant.

Depuis mon arrivée à la MECS mon rôle est avant tout de savoir comment on va s'organiser pour pouvoir fonctionner en adéquation toutes ces règles. C'est faire un état des lieux pour savoir où l'on en est de nos obligations légales tels que la mise en place du livret d'accueil, du contrat de séjour, du règlement de fonctionnement, du projet d'accompagnement individualisé, de la démarche qualité, etc. C'est surtout se donner le temps de travailler la clinique des situations, de réfléchir au parcours de l'enfant, d'où il vient, ce qui s'est passé dans sa famille et pourquoi il manifeste un certain type de comportement. C'est la chose la plus difficile à faire en maison d'enfant - je m'en rends compte à nouveau en arrivant ici - car on est pris dans le mouvement du quotidien ; or les enfants sont là, très jeunes, et il faut les prendre en charge, il faut s'en occuper de A à Z.

## Ingrid Le Pesqueur, directrice à La Clé des Champs (suite)

### Quels sont les points positifs que vous trouvez à La Clé et les difficultés que vous devez affronter ?



Les points positifs, c'est que c'est un bel établissement qui a été réaménagé en tenant compte de ce besoin élémentaire d'avoir un lieu familial ; c'est ce qui surprend le plus quand on entre dans cette maison. C'est ce qui m'a sauté aux yeux la 1ère fois et c'est toujours le cas ! Je peux vous assurer que lorsque les professionnels de l'extérieur arrivent notamment lors des accueils d'urgence, qu'ils entrent dans

la maison avec les enfants, ils sont extrêmement surpris par ce côté chaleureux. Cette maison a été bien pensée en termes de contexte d'accueil, un environnement qui permet beaucoup de choses et un nombre de personnel conséquent.

Le point négatif, c'est d'être très isolé des transports en commun et surtout de dépendre de Beauvais (avec une multiplication d'allées et venues) alors qu'on est plus près de Cergy Pontoise. Ces déplacements sont très chronophages pour les équipes.

J'ai aussi noté la nécessité de réinterroger les pratiques professionnelles, de former les professionnels à ces réformes de la protection de l'enfance car il y a parfois une véritable incompréhension du sens des textes. Par exemple ce qu'on entend par travailler dans les familles. J'ai le sentiment pour l'instant que l'on privilégie un peu trop l'autorité parentale au détriment de l'intérêt des enfants y compris chez les services de l'ASE. On est tout le temps en train de se demander si les parents sont prévenus, s'ils ont donné leur accord, alors qu'il ne faut pas oublier que, du fait de l'ordonnance judiciaire de placement, cette autorité parentale est aménagée. Il faut souvent mettre l'enfant à l'abri de parents toxiques ou nuisibles et à trop vouloir appliquer la loi à la lettre en maintenant une mainmise de certains parents sur la vie quotidienne des enfants, on cautionne la poursuite de la maltraitance.

### Quelles sont les valeurs que vous souhaitez transmettre en tant que directrice et femme ?

J'ai de fortes convictions. La défense de l'enfance en danger fera toujours partie de mes combats mais aussi le droit de la femme et l'égalité homme-femme. On peut tout à fait faire évoluer la place de la femme tout en respectant celle de l'homme, il y a un homme et une femme sur cette terre, c'est bien pour quelque chose !

On le voit ici, tous ces enfants qui sont issus de familles empreintes de violence conjugale, n'arrivent pas à respecter l'autorité des éducatrices, non pas parce qu'elles n'en ont pas, mais parce qu'ils ont grandi dans un contexte où la femme n'a pas été respectée ou elle a fait l'objet de violence physique ou psychologique. Cela fait que ces petits bouts de choux n'ont pas été éduqués à respecter la place de la femme. C'est terrible.

Il y a tellement de choses à faire évoluer, à revoir, notamment le système de la protection de l'enfance. Les départements ont beau consacrer des sommes importantes à l'enfance en danger, ce n'est pas toujours efficient. Nous le voyons bien avec les différents témoignages d'anciens enfants de l'ASE qui se médiatisent actuellement. Il y a encore trop de répétition générationnelle. Le rôle d'un placement n'est pas que d'extraire l'enfant de sa famille, c'est surtout de travailler avec lui sur son vécu et celui de sa famille afin qu'il ne répète pas les dysfonctionnements familiaux à la sortie. J'ai envie de m'impliquer dans cette refonte du système et pouvoir défendre mes convictions. Malgré toutes les difficultés rencontrées au quotidien, il faut pouvoir proposer un accompagnement individualisé et un projet personnalisé à chaque enfant. C'est un vrai défi pour toutes les maisons d'enfants.

### Quels sont vos projets à plus ou moins court terme ?

Ma priorité actuelle est de faire en sorte que les professionnels soient à l'aise dans leur fonction pour que les enfants trouvent un espace de vie rassurant, contenant, stabilisant. Que nous puissions répondre aux besoins fondamentaux de ces enfants, d'être vigilants quant à la juste place accordée aux parents et de trouver un rythme de croisière avec l'association. Ensuite nous pourrions envisager de proposer de nouveaux projets. C'est également, s'inscrire dans une démarche qualité, professionnaliser et monter en compétence du côté des professionnels.

## *Ingrid Le Pesqueur, directrice à La Clé des Champs (suite)*

Je pense que ce sera mon dernier poste de direction sur le terrain. Je ne vois pas l'intérêt, après cette dernière expérience en MECS qui va me mobiliser quelques années, de poursuivre à l'identique. Je conçois plus l'idée de travailler au sein de la direction générale d'une association, ensuite d'être dans la transmission, la formation. Les carrières sont longues, on ne sait pas quelles sont les opportunités qui peuvent se présenter mais j'ai assez confiance en l'avenir. La vie a souvent mis sur mon chemin de belles rencontres. La Clé des Champs en est une.

Ce qu'il y a de formidable, c'est le contact avec les enfants. A votre arrivée le matin, vous en avez au moins 15 qui vous demandent un bisou et quand vous passez du temps avec eux, régulièrement, vous vous dites : « je sais pourquoi je suis là » !

**Ingrid Le Pesqueur**  
**Directrice**

## *Sortie culturelle pour les amis de l'Association*

Pluie et vent, temps de printemps pour cette matinée de découverte du Vexin !

Pour la 2ème année consécutive, en ce samedi 11 mai, administrateurs et amis de l'Association des 3 Semaines se sont retrouvés dans la région de Montjavoult pour en découvrir un acteur de la vie économique locale, la Brasserie de Sutter à Gisors. Des frères passionnés, attentifs au bilan carbone de leur activité, et toujours à la recherche de nouvelles saveurs, de multiples récompenses, des fournisseurs pratiquement tous français qui permettent donc des circuits courts, autant d'éléments qui participent au développement de cette "petite brasserie artisanale" créée en 2008. Tout le processus d'élaboration se fait sur place et la visite animée par un des créateurs de l'entreprise, Antoine de Sutter, nous a permis de découvrir tous les secrets du malt et du houblon, du brassage et de la fermentation. La vingtaine de participants a également pu apprécier les dégustations, les belles robes et les saveurs âpres et suaves de ces diverses bières. Le déjeuner nous a ensuite réunis à la Clé des Champs, avant que le Conseil d'Administration ne se réunisse ensuite avec la directrice, Ingrid Le Pesqueur.

**Anne Buchsenschutz-Boyer, membre du conseil**

La Clé des Champs à Montjavoult, ça vous parle ? Créée en 1881 par le pasteur Lorriaux, grand-père de ma voisine de table... j'y apprend que la Fon del Sol, centre de vacances dans lequel j'ai eu l'occasion de faire quelques colonies étant petite, appartenait également à l'association des 3 Semaines, à l'époque présidée par Jean Boyer. Nous avons eu un très sympathique accueil au sein de cette maison d'enfants située dans le Vexin, à l'occasion d'une visite touristique organisée par l'association, à la brasserie artisanale de Sutter, située à Gisors. Nous avons eu l'occasion d'apercevoir quelques petites têtes souriantes cherchant à entrer en contact avec nous ! Merci pour cette belle journée !

**Christine Segard-Freychet**



## Partenariat avec la Bibliothèque de Sérifontaine

La Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts de France a lancé en février 2018 un appel à projets d'éducation Artistique et Culturelle afin de favoriser l'accès à la culture pour tous, en contribuant à la construction ou au renforcement de partenariats entre des professionnels ou des acteurs du territoire.

La Médiathèque départementale de l'Oise a donc proposé une action pluridisciplinaire en partenariat avec les bibliothèques du territoire et en mobilisant des acteurs de différentes disciplines artistiques autour d'un projet original et innovant intitulé : « Quel Cirque ! ».

Cette action viendra enrichir les actions culturelles menées tout au long de l'année par la Médiathèque, avec pour objectifs de donner au public le goût et le plaisir de lire par le biais de rencontre, de favoriser le contact avec des publics divers, parfois très éloignés de la lecture et des bibliothèques et de dynamiser et animer le territoire.

C'est ainsi que la responsable de la Bibliothèque de Sérifontaine nous a contactées pour associer nos enfants à ce vaste projet.



La Médiathèque départementale a proposé une action alliant trois disciplines : les arts du cirque, l'écriture et l'illustration.

Florence et Aurélie ont emmené, à tour de rôle, 8 enfants de la Clé (enfant lecteur et pouvant dessiner) à la bibliothèque où ils ont retrouvé 12 enfants du village. Ensemble, ils ont participé à 5 séances de 2 heures avec l'aide de Dominique Brisson (auteure et éditrice picarde) qui a déjà animé plusieurs ateliers et Sophie Lebot (illustratrice oisienne) qui a déjà illustré de nombreux albums jeunesse.

La première séance était un temps de médiation. Les intervenantes et les professionnels du cirque La Batoude sont venus avec leur « animabus » (bus d'animation) pour présenter leur métier aux enfants. Ils ont fourni également une malle de documents spécialement réalisée pour cette action, des vidéos...

Les enfants sont allés voir un spectacle de cirque tout public : « Enlivrez-vous ! »

La majorité des enfants n'étaient jamais allés au cirque et ont pu découvrir un univers qu'ils ne connaissaient pas. Les plus jeunes étaient très motivés, ils ont participé activement et ont été à l'écoute des animateurs lors des différents ateliers proposés comme notamment la création d'un chapiteau. Les enfants ont fait appel à leur créativité et à leur imagination, comme le fait de créer un numéro de cirque imaginaire. Les plus grands étaient moins réceptifs, ils devaient se concentrer et rester tranquilles pendant les 2 heures d'atelier.

Cependant, les enfants ont bien apprécié le fait de venir dans une bibliothèque, ils ont pris le temps d'explorer les rayons de livres, de découvrir les centaines d'ouvrages. Ils ont pu en emprunter : « Quel livre je peux prendre ? » a été leur préoccupation principale !

Fin juin, les enfants se retrouveront à la bibliothèque pour une soirée de clôture du projet en présence de la Batoude et des deux intervenantes. Une exposition des travaux d'écriture et des dessins réalisés pendant les ateliers sera au cœur de la restitution. Les enfants pourront également acheter leur production et discuter de leur travail.

## ***Partenariat avec l'association « Veni, Vidi, Ludi »***

L'association Veni Vidi Ludi est implantée dans notre région depuis mars 2010 ; son but est de promouvoir l'univers du jeu et de la culture en direction de tous publics.

Nos enfants ont pu découvrir cette association en participant aux activités proposées lors des Fêtes de la Voie Verte (en septembre), mais également au festival des jeux organisé 2 fois par an.

Cette association possède plus de 1500 jeux et jouets, des jeux anciens et des jeux modernes, des jeux d'intérieur et des jeux d'extérieur, des jeux pour les petits et des jeux pour les grands, des jeux pour tous les âges !

L'association se déplace également dans les écoles et à domicile avec ses animateurs et un large panel de jeux. Nous avons donc programmé 4 séances de jeux à raison d'une par semaine pendant les petites vacances scolaires.



Les objectifs étaient multiples :

- Faire connaître différents jeux, et surtout les jeux d'antan (en bois)
- Offrir l'occasion de partager de bons moments
- Améliorer la mémoire, la logique
- Savoir élaborer des stratégies
- Faire appel à la réflexion, à la culture
- Développer le sens de la compétition positive.
- Apprendre le respect des règles de la vie sociale (attendre son tour, écouter les autres, suivre les consignes)
- Apprendre à perdre
- Cohésion du groupe
- Vivre quelque chose de positif au sein de la maison d'enfants
- Partager autre chose avec les éducateurs

Chaque séance débutait par un rassemblement de tous les enfants et des animateurs. La responsable a expliqué le déroulement de l'après-midi et ils ont installé 4 pôles d'activités ludiques. Les enfants ont pu découvrir 4 univers de jeux bien distincts. A la fin de chaque séance, les enfants étaient regroupés autour d'un goûter pour échanger avec les animateurs et prévoir tel ou tel jeu pour la prochaine séance. Ils ont pu dire quelles étaient leur préférence et qu'ils avaient pu défier leurs éducateurs à des jeux d'habileté.

Le constat a été plutôt positif.

***Aurélie et Gladys***

# Breve

## Dessin de Pâques

L'entrée du Bureau manquait de fantaisie pour la période de Pâques, alors les enfants nous ont apporté quelques dessins et ça a tout changé !



## Chasse aux œufs de Pâques

Cette année, la mairie de Montjavoult a convié les enfants pour une grande chasse aux œufs. Tous les enfants devaient retrouver le petit poussin jaune bien caché. Succès garanti !



✂-----  
Monsieur, Madame, Mademoiselle : ..... soutient l'action de l'Association des Trois Semaines et verse sa cotisation de :

- |                     |   |                   |                          |
|---------------------|---|-------------------|--------------------------|
| Membre bienfaiteur  | : | 125 euros et plus | <input type="checkbox"/> |
| Membre souscripteur | : | 65 euros          | <input type="checkbox"/> |
| Membre actif        | : | 25 euros          | <input type="checkbox"/> |

✉ par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Association des Trois Semaines et à envoyer à l'adresse suivante :  
**Association des Trois Semaines, 47 rue de Clichy 75009 Paris**

*NB : L'Association est habilitée à recevoir des legs. Sur ce point, interroger le président ou le trésorier.*